

## Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/4/1.. F/2026-2027 POUR LA FOURNITURE DES INSECTICIDES A BASE DE LAMBDA-CYHALOTHRINE 50g/L EC, DES INSECTICIDES A BASE D'IMIDACLOPRIDE 200g/L SL OU IMIDACLOPRIDE 350g/L EC OU 350g/L SC COMME MATIERE ACTIVE POUR LE TRAITEMENT DU CAFEIER.**

**Date de Publication** : 10 / 8 /2026

**Date d'ouverture des offres** : 31 / 8 /2026

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage à travers la Direction de la Promotion des Filières Agricoles et Produits Forestiers Non Ligneux) lance un Appel d'Offres Ouvert National pour la fourniture de 20 000 litres d'insecticides à base de lambda-cyhalothrine 50g/l EC et 20 000 litres d'insecticides à base d'Imidaclopride 200g/l SL ou d'Imidaclopride 350g/l EC ou 350g/l SC.

### 1. Objet du marché

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage à travers la Direction de la Promotion des Filières Agricoles et des Produits Forestiers Non Ligneux « DPFAPFNL » invite, par le présent Appel d'Offres, les candidats désirant présenter, sous pli fermé, leurs offres pour la fourniture de **20 000 litres d'insecticides à base de lambda-cyhalothrine 50g/l EC et de 20 000 litres d'insecticides à base d'Imidaclopride 200g/l SL ou d'Imidaclopride 350g/l EC ou 350g/l SC pour le compte de l'ODECA.**

### 2. Financement du marché

Le marché est financé à 100% par le Gouvernement du Burundi, Budget Général de l'Etat de l'exercice 2026-2027.

### 3. Mode de passation du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. La fourniture prévue dans le cadre de ce marché est livrée selon la lettre de commande.

### 4. Conditions de Participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

### 5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté de lundi à jeudi de 7 heure 30 minutes à 15 heure 30 minutes et vendredi de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes, heure locale à l'adresse ci-après : **Au secrétariat du Bure bureau de liaison du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage à Bujumbura.**

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 Fbu) non remboursables, versés sur le compte n° **CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB)**

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

## 6. Qualification du candidat

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

## 7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

## 8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres

Les offres sous pli fermé et rédigées en langue française parviendront **au secrétariat du bureau de liaison du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage à Bujumbura**, au plus tard le **24 / 8 / ...** à **10heures précises**, heure locale. Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour la fourniture de 20.000 litres d'insecticides à base de lambda-cyhalothrine 50g/l EC et 20.000 litres d'insecticides à base d'Imidaclopride 200g/l SL ou d'Imidaclopride 350g/l EC ou 350g/l SC** relatif au marché N°DNCMP/. **44**./F/2026-2027, à n'ouvrir qu'en séance publique du **24 / 8 / 2026** à **10heures 30 minutes**, heure précise.

Les offres seront ouvertes le **24 / 8 / 2026** à **10heures 30minutes** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

## 9. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours, jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

## 10. Présentation de l'offre et garantie de soumission

Les soumissionnaires devront présenter les offres en cinq exemplaires dont un original et quatre copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas.

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, de dix millions (**10.000.000 FBU**) de francs Burundais pour chacun lot.

## 11. Allotissement

Le présent marché est constitué de deux (2) lots :

- **Lot 1** : 20.000 litres d'insecticides à base de lambda-cyhalothrine 50g/l EC ;

- **Lot 2** : 20.000 litres d'insecticides à base d'Imidaclopride 200g/l SL ou d'Imidaclopride 350g/l EC ou 350g/l SC.

**N.B** : La soumission est possible à tous les lots mais aucun soumissionnaire ne peut être attributaire pour plus d'un lot.

Fait à GITEGA, le ...../...../2026

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET D'ELEVAGE**

**Calinie MBARUSHIMANA**

P-O Niyunzako Emmanuel  
Edmond  
M  
Cabinet du Ministre  
Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage  
RÉPUBLIQUE DU BURUNDI